
Métallurgie (industries)

Belfort / Montbéliard

IDCC 2755

Convention collective du 25 juillet 2008

[Étendue par arr. 17 mai 2010, JO 27 mai, applicable le lendemain du jour du dépôt]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

